

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles : les faits

L'objectif manquant du Millénaire pour le développement

Version préliminaire

La violence envers les femmes et les filles est une pandémie mondiale aux proportions alarmantes et qui est profondément ancrée dans l'inégalité entre hommes et femmes et la discrimination de genre. Aucune femme, aucune fille n'est entièrement à l'abri de la violence et de ses risques. Elle prend de nombreuses formes et elle se produit dans de nombreux endroits – la violence domestique au sein du foyer, les abus sexuels sur les filles à l'école, le harcèlement sexuel au travail ou dans les lieux publics, la maltraitance pendant la grossesse, et le viol dans les villes et les zones rurales, dans les camps de réfugiés et en tant que stratégie de guerre. Elle comprend des pratiques nuisibles, telles les mutilations génitales féminines, le mariage des enfants et le mariage forcé, les crimes dits « d'honneur », les agressions au vitriol et les maltraitances liées à la dot, ainsi que des formes plus récentes telles que la cyberintimidation et le harcèlement électronique par voie de l'Internet et des téléphones portables. Cette fiche d'information renseigne l'ampleur de la pandémie.

Une pandémie mondiale

D'après les données nationales disponibles, 15 à 76 % de femmes sont la cible de violence physique et/ou sexuelle au cours de leur vie. La majorité de ces violences se produisent au sein des relations intimes et nombre de femmes (entre 9 et 70 %) signalent leur mari ou leur partenaire comme en étant l'auteur.ⁱ

Le féminicide – le meurtre de femmes parce que ce sont des femmes – n'est que la partie visible de l'iceberg

Au Guatemala, on assassine en moyenne deux femmes par jour.ⁱⁱ En Inde, 8 093 cas de décès liés à la dot ont été signalés en 2007. On ignore le nombre de meurtres de femmes et de jeunes filles faussement qualifiés de « suicides » ou d'« accidents ».ⁱⁱⁱ En Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis, entre 40 et 70 % des victimes féminines d'assassinat ont été tuées par leur partenaire intime.^{iv} Dans l'état de Chihuahua, au Mexique, 66 % des meurtres commis sur des femmes ont été perpétrés par le mari, le partenaire ou un membre de la famille de celles-ci.^v

Les jeunes femmes sont en grand danger de subir des violences

Dans le monde, jusqu'à 50 % des agressions sexuelles sont commises à l'encontre de jeunes filles de moins de 16 ans.^{vi} On estime que 150 millions de filles de moins de 18 ans ont subi une forme de violence sexuelle ou une autre, rien qu'en 2002.^{vii} La première expérience sexuelle de près de 30 % des femmes est forcée. Le pourcentage est encore plus élevé parmi les filles âgées de moins de 15 ans au moment de leur initiation sexuelle, et jusqu'à 45 % d'entre elles signalent que cette expérience a été forcée.^{viii}

Des millions de filles dans le monde sont soumises à des pratiques nuisibles

Environ 100 à 140 millions de filles et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales féminines, et en Afrique, plus de trois millions de filles par an courent le risque de subir ces pratiques.^{ix}

Plus de 60 millions de filles dans le monde sont des enfants mariées avant l'âge de 18 ans, principalement en Asie du Sud (31,3 millions) et en Afrique subsaharienne (14,1 millions).^x La violence et la maltraitance caractérisent la vie maritale de bon nombre de ces filles. Les femmes qui se marient jeunes sont plus susceptibles d'être battues ou menacées, et plus susceptibles de croire qu'il est parfois justifié qu'un mari batte sa femme.^{xi}

La traite enferme des millions de femmes et de filles dans l'esclavage moderne

Les femmes et les filles comptent pour 80 % du chiffre estimé de 800 000 personnes victimes de trafic transfrontalier chaque année^{xii}, la majorité d'entre elles (79 %) à des fins d'exploitation sexuelle.^{xiii} Au sein des pays, davantage encore de femmes et de filles sont victimes de la traite, souvent à des fins d'exploitation sexuelle ou de servitude domestique. En Europe, une étude a constaté que 60 % des femmes victimes d'un trafic avaient subi des violences physiques et/ou sexuelles avant la traite, désignant la violence sexiste comme un facteur d'incitation à la traite des femmes.^{xiv}

Le harcèlement sexuel se produit tous les jours, sur le lieu de travail, à l'école, dans la rue et dans les espaces publics

Dans les pays de l'Union européenne, 40 à 50 % des femmes subissent des avances sexuelles non désirées, un contact physique ou une autre forme de harcèlement sexuel sur le lieu de travail.^{xv} En Asie, des études menées au Japon, en Malaisie, aux Philippines et en Corée du Sud ont démontré que 30 à 40 % des femmes sont harcelées sexuellement sur leur lieu de travail.^{xvi} À Nairobi, 20 % des femmes ont subi un harcèlement sexuel sur le lieu de travail ou en milieu scolaire.^{xvii} Aux États-Unis, 83 % des filles âgées de 12 à 16 ans ont subi une forme de harcèlement sexuel ou une autre dans les écoles publiques.^{xviii}

Près de 60 % des femmes interrogées à Montréal, Canada, ont signalé qu'elles avaient peur de marcher seules dans leur quartier la nuit (par rapport à 17 % des hommes).^{xix} Dans une étude menée à Lima, Pérou, seules 12 % des femmes ont déclaré pouvoir se déplacer librement sans peur de se faire agresser.^{xx}

Le viol en tant que stratégie de guerre est endémique

Des estimations prudentes suggèrent que 20 000 à 50 000 femmes ont été violées pendant la guerre de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine^{xxi}, alors qu'approximativement 250 000 à 500 000 femmes et filles ont servi de cible lors du génocide rwandais de 1994.^{xxii}

En Sierra Leone, 50 000 à 64 000 femmes vivant dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont été sexuellement agressées par les combattants entre 1991 et 2001.^{xxiii} Dans l'est de la République démocratique du Congo, au moins 200 000 cas de violences sexuelles, la plupart commises à l'encontre de femmes et de filles, ont été enregistrés depuis 1996 : les chiffres réels sont certainement bien plus élevés encore.^{xxiv}

La violence à l'égard des femmes et les objectifs du Millénaire pour le développement

La violence contre les femmes ralentit les efforts visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement que 189 chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à atteindre d'ici à 2015. Alors que l'élimination de la violence à l'encontre des femmes est une priorité stratégique pour l'obtention d'une égalité entre les sexes et des objectifs dans leur ensemble, elle demeure un « objectif manquant » des OMD.

L'inégalité entre les sexes et la violence entravent les efforts de réduction de la pauvreté des pays

Les femmes et les filles constituent la moitié du capital humain disponible pour réduire la pauvreté et pour parvenir au développement. Pourtant, la violence sexiste sape les droits humains, la stabilité sociale et la sécurité, la santé publique, les opportunités d'éducation et d'emploi des femmes, ainsi que le bien-être et les perspectives de

développement des enfants et des communautés, tout cela étant fondamental à la réalisation des OMD.

La violence à l'encontre des femmes réduit la productivité et draine les budgets publics

La violence à l'égard des femmes se traduit par d'énormes coûts directs et indirects pour les victimes, les employeurs et le secteur public en termes de santé, de police, de frais juridiques et associés, ainsi qu'en pertes de salaires et de productivité.

Selon une étude menée en Inde, une femme perd en moyenne au moins 5 jours de paye pour chaque incident violent de la part de son partenaire intime^{xxv}, alors qu'en Ouganda, environ 9 % des incidents violents ont forcé les femmes à perdre du travail rémunéré pour une durée approximative de 11 jours par an.^{xxvi}

Le coût annuel de la violence émanant du partenaire intime s'élève à 5,8 milliards de dollars américains aux États-Unis^{xxvii} et à 1,16 milliard de dollars américains au Canada.^{xxviii} En Australie, le coût de la violence à l'égard des femmes et des enfants est estimé à 11,38 milliards de dollars par an.^{xxix} À Fidji, le coût annuel estimé était de 135,8 millions de dollars américains pour 2002, soit 7 % du PIB de cette même année.^{xxx} À elle seule, la violence domestique coûte approximativement 32,9 milliards de dollars à l'Angleterre et au Pays de Galles.^{xxxi}

Les coûts et les conséquences de la violence à l'égard des femmes perdurent pour des générations

Les enfants témoins de violence domestique courent davantage de risques d'anxiété, de dépression, de dévalorisation de soi et de mauvais résultats scolaires, entre autres problèmes qui portent préjudice à leur bien-être et à leur développement personnel.^{xxxii} Au Nicaragua, 63 % des enfants dont la mère est maltraitée ont dû redoubler une classe et ont abandonné leurs études en moyenne quatre ans plus tôt que les autres enfants.^{xxxiii}

Les enfants, filles ou garçons, qui ont été témoins ou qui ont subi des violences sexistes sont plus susceptibles de devenir victimes ou maltraitants au cours de leur vie.^{xxxiv} Par exemple, des enquêtes menées au Costa Rica, en République tchèque, aux Philippines, en Pologne et en Suisse ont révélé que les garçons ayant vu leur père faire usage de la violence à l'encontre de leur mère sont trois fois plus susceptibles de recourir à la violence à l'égard de leurs partenaires, au cours de leur vie.^{xxxv}

La violence sexuelle prive les filles d'éducation

La violence liée au milieu scolaire limite les opportunités et la réussite des filles en matière d'éducation. Dans une étude menée en Éthiopie, 23 % des filles ont signalé avoir subi une agression sexuelle ou un viol en se rendant ou en revenant de l'école.^{xxxvi} En Équateur, des adolescentes signalant des violences sexuelles en milieu scolaire ont identifié des professeurs en tant qu'auteur dans 37 % des cas.^{xxxvii} En Afrique du Sud, 33 % des viols de filles signalés ont été perpétrés par un professeur.^{xxxviii} Beaucoup de filles ont changé d'école ou abandonné leurs études suite à l'hostilité qu'elles ont rencontrée après avoir signalé ces violences.^{xxxix}

La violence nuit à la santé reproductive et maternelle et à la santé de l'enfant

La violence sexiste restreint sévèrement la capacité des femmes à exercer leurs droits reproductifs et elle a de graves conséquences sur la santé sexuelle et reproductive.

Une femme sur quatre subit des violences physiques ou sexuelles lors de la grossesse.^{xl} Ce fait accroît les probabilités de fausse couche, de mortinaissance et d'avortement^{xli}, ainsi que d'accouchement prématuré et de poids faible à la naissance. 23 à 53 % de femmes

agressées physiquement par leur partenaire intime durant leur grossesse reçoivent des coups de pieds ou de poings dans le ventre.^{xlii}

La violence limite l'accès des femmes à la planification familiale, capable de diminuer potentiellement la mortalité maternelle de 20 à 35 %, selon les estimations, en réduisant l'exposition des femmes aux risques sanitaires liés à la grossesse.^{xliii}

Les femmes qui subissent des violences ont tendance à avoir davantage d'enfants qu'elles ne le souhaitent.^{xliiv} Cela ne montre pas seulement le peu de contrôle qu'elles ont sur les décisions qui concernent leur vie sexuelle et reproductive, mais réduit également les avantages démographiques potentiels de la santé reproductive, que l'on estime susceptibles de réduire la pauvreté de 14 %.^{xliv}

Les pratiques nuisibles portent également atteinte à la santé de la mère et de l'enfant. Le mariage des enfants, qui se traduit par des grossesses précoces et non désirées, pose des risques vitaux pour les adolescentes : les complications liées à la grossesse sont la principale cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans dans le monde.^{xlvi} Les mutilations génitales féminines accroissent les risques d'obstruction du travail, d'accouchement à complications, de mortalité du nouveau-né, de saignements post-partum, d'infections et de mortalité maternelle.^{xlvii}

La violence alimente la pandémie du VIH et du sida

La violence limite la capacité des femmes à se protéger contre le virus VIH et les femmes vivant avec le virus VIH ou le sida sont souvent la cible de maltraitance et de stigmatisation. Les jeunes femmes courent plus spécialement le risque de violences liées à la fois au virus VIH et au sexe : elles représentent environ 60 % des 5,5 millions de jeunes vivant avec le virus VIH et le sida dans le monde.^{xlviii}

Les femmes sont en outre 2 à 4 fois plus susceptibles que les hommes de contracter le virus VIH lors de rapports sexuels,^{xlix} et les rapports forcés ou le viol accroissent ce risque puisqu'ils réduisent l'utilisation du préservatif et qu'ils provoquent des lésions corporelles. Aux États-Unis, l'année dernière, 11,8 % des nouvelles infections au VIH parmi les femmes âgées de plus de 20 ans sont à attribuer à la violence de leur partenaire intime.ⁱ Des études menées en Tanzanie, au Rwanda et en Afrique du Sud suggèrent que les femmes ayant subi des violences de la part de leur partenaire sont plus susceptibles de contracter le virus VIH que les autres.ⁱⁱ

Jusqu'à 14,6 % des femmes d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est ont signalé que leurs partenaires intimes leur ont fait subir des violences lorsqu'elles leur ont annoncé leur séropositivité. La crainte de la violence est un obstacle qui empêche les femmes de révéler leur séropositivité et d'accéder aux traitements appropriés.ⁱⁱⁱ

La vie est dangereuse pour les femmes et les filles dans les taudis

Les femmes qui vivent dans les zones urbaines pauvres sont plus particulièrement en danger de subir des violences physiques et psychologiques.ⁱⁱⁱⁱ Elles sont deux fois plus susceptibles que les hommes de subir des violences, notamment dans les pays en développement.^{liv} À Sao Paulo, Brésil, une femme est agressée toutes les 15 secondes.^{lv}

Aucune femme, aucune fille dans le monde n'est entièrement à l'abri du risque de violence et de maltraitance

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) :

- OMD 1 : Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim
- OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- OMD 4 : Réduire la mortalité infantile
- OMD 5 : Améliorer la santé maternelle [Cible 2 – Accès universel à la santé reproductive]
- OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- OMD 7 : Assurer un environnement durable [Cible 4 – Améliorer sensiblement les conditions de vie d'habitants de taudis]
- OMD 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

ⁱ Ces chiffres sont basés sur des données émanant de 40 pays et obtenues par les trois enquêtes internationales principales sur la prévalence. La plupart des sites d'enquêtes ont enregistré le fait qu'entre 20 et 60 % des femmes ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle au cours de leur vie. Adapté de l'OMS, 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 46. OMS, Genève ; Johnson, H., N. Ollus et S. Nevala. 2008. *Violence Against Women: An International Perspective* : 39. (International Violence against Women Survey-IVAWS), Springer Science + Business Media, New York ; et Demographic and Health Surveys-DHS, ORC Macro, Calverton, Maryland.

http://www.measuredhs.com/Topics/gender/dv_surveys.cfm.

ⁱⁱ D'après des données de 2008 émanant du *Procurador de los Derechos Humanos*, Guatemala, et dans lesquelles on constate que 11 % des 6 292 homicides (692) ont été perpétrés sur des femmes. Procurador de los Derechos Humanos. 2009. *Procurador de los Derechos Humanos Presente Informe Anual 2008*, Guatemala.

ⁱⁱⁱ National Crime Records Bureau. 2008. « [Chapter 5: Crime against Women](#) ». *Crime in India 2007* : 2. Ministère des Affaires intérieures, New Delhi. Pour une discussion sur les décès liés aux dots, voir Garcia-Moreno, C. 2009. « Gender inequality and fire-related deaths in India » *The Lancet*, vol. 373 : 9671.

^{iv} Krug, E. G., et al. (éd.) 2002. *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève : OMS, cité dans Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). 2005. *L'état de la population mondiale 2005* : 66. UNFPA, New York.

^v Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. 2005. Rapport sur le Mexique produit par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sous l'article 8 du Protocole facultatif à la Convention et réponse du gouvernement mexicain. CEDAW/C/2005/OP.8/MEXICO. Nations Unies, New York. La réponse du gouvernement mexicain s'appuie sur des cas répertoriés entre janvier 1993 et mai 2004.

^{vi} FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population). 2003. *UNFPA and Young People: Imagine* : 3. FNUAP, New York.

^{vii} Selon l'Organisation mondiale de la santé et basé sur des estimations de Andrews, G., et al. 2004. « Child Sexual Abuse, » chapitre 23, Ezzati, M., et al. 2004. *Comparative Quantification of Health Risks: Global and Regional Burden of Disease Attributable to Selected Major Risk Factors*. Vol. 2 : 1851-1940. OMS, Genève, et données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies pour la population âgée de moins de 18 ans. Voir OMS. 2006. *Global Estimates of Health Consequences due to Violence against Children*. Document de référence pour l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. OMS, Genève, cité dans Assemblée générale. 2006a. *Rapport de l'expert indépendant chargé de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants* : 10. Nations Unies, Genève.

^{viii} Chiffre basé sur des données émanant d'enquêtes menées sur les populations de 13 pays et adapté de : OMS. 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 52. OMS, Genève ; Bureau ougandais des statistiques et Macro International Inc. 2007. *Uganda Demographic and Health Survey 2006* ; 289. UBOS et Macro International, Calverton, Maryland ; Centre ukrainien des réformes sociales, Comité statistique d'État (Ukraine), ministère de la Santé (Ukraine) et Macro International Inc. 2008. *Ukraine Demographic and Health Survey 2007* : 168. UCSR et Macro International, Calverton, Maryland, et Central Statistical Office Zimbabwe et Macro International Inc. 2007. *Zimbabwe Demographic and Health Survey 2005-06* : 263. CSO et Macro International Inc, Calverton, Maryland. Observation : âge d'initiation sexuelle forcée non disponible pour l'Ouganda.

^{ix} Organisation mondiale de la santé. 2008. *Mutilations génitales féminines – Fiche informative n° 241*. OMS, Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/

^x Ce chiffre représente des données de 2006 émanant des bases de données mondiales de l'UNICEF s'appuyant sur MICS, DHS et autres études nationales, 1987–2006. UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 2008. *ChildInfo: Statistics by Area: Child Protection*. UNICEF, New York. www.childinfo.org/marriage.html.

- ^{xi} UNICEF. 2005. *Early Marriage: A Harmful Traditional Practice*. New York : Nations Unies.
- ^{xii} Ce chiffre n'inclut pas la traite des millions de personnes à l'intérieur des frontières nationales et il se base sur des calculs de 2006. Voir Département d'État américain. 2008. [Trafficking in Persons Report June 2008](#) : 7. Office du sous-secrétariat pour la démocratie et les affaires internationales et Bureau des affaires publiques, Washington, D.C.
- ^{xiii} D'après des données de 2006 émanant de 61 pays. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). 2009. [Global Report on Trafficking in Persons](#) : 11. ONUDD, Vienne.
- ^{xiv} Zimmerman, C. et al. 2006. [Stolen Smiles: a Summary Report on the Physical and Psychological Health Consequences of Women and Adolescents Trafficked in Europe](#) : 23 London School of Hygiene & Tropical Medicine, Londres, cité dans Warnath, S. 2007. [Examining the Intersection between Trafficking in Persons and Domestic Violence](#) : vi : 15. USAID, Washington, D.C.
- ^{xv} Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales. 1998. *Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail dans l'Union européenne* : iii. Commission européenne, Bruxelles, cité dans Assemblée générale. 2006b. *Étude approfondie sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes : Rapport du Secrétaire général* : 42, A/61/122/Add.1. : 42 Nations Unies, New York.
- ^{xvi} D'après des études de petite échelle. Organisation internationale du travail. 2001. *Action against Sexual Harassment at Work in Asia and the Pacific*, rapport technique pour base de discussion lors du séminaire tripartite régional ILO/Japon sur l'action contre le harcèlement sexuel au travail en Asie et dans la région du Penang (Pacifique) : 35. Malaisie, 2-4 octobre 2001, cité dans Assemblée générale. 2006b : 42.
- ^{xvii} Basé sur un échantillon de 195 femmes ayant survécu à la violence. Centre des Nations Unies pour les établissements humains. 2002. [Survivors Speak: A Snapshot Survey on Violence Against Women in Nairobi Safer Cities Series No. 3](#) : 12. ONU- HABITAT, Nairobi.
- ^{xviii} Basé sur une étude représentative du niveau national parmi les filles et garçons scolarisés de 13 à 16 ans (classes 8 à 11). American Association of University Women. 2001. [Hostile Hallways: Bullying, Teasing, and Sexual Harassment in School](#) : 4, Washington, D.C., cité dans Assemblée générale. 2006b : 42.
- ^{xix} D'après un sondage. Michaud, A. 2002. *Guide d'aménagement : Pour un environnement urbain sécuritaire* : 15 Programme Femmes et Ville de la Ville de Montréal, Montréal cité dans Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur Argentina (CISCSA). 2005. *Tools for the Promotion of Safe Cities from the Gender Perspective* : 14. Cordoue.
- ^{xx} Basé sur un échantillon de 208 femmes interrogées à San Juan de Lurigancho. Flora Tristan. 2004. *Informe Final. Investigación Cuantitativa y Cualitativa. Estudio sobre Seguridad en Mujeres del distrito de San Juan de Lurigancho* : 21. Lima, cité dans UNIFEM. 2007. [A Life Free of Violence Is Our Right! UN Trust Fund to End Violence Against Women. 10 Years of Investment](#) : 9. UNIFEM, New York.
- ^{xxi} D'après des rapports émis par le gouvernement de Bosnie-Herzégovine et par la Commission européenne. Ward, J. pour le RHRC. 2002. « Bosnia and Herzegovina », If not Now, When?: *Addressing Gender-based Violence in Refugee, Internally Displaced, and Post-Conflict Settings* : 81 RHRC, New York, cité dans UNIFEM. [Facts and Figures on Peace and Security](#). UNIFEM, New York : site Internet : http://www.unifem.org/gender_issues/peace_security/facts_figures.php#3, dernière consultation le 14 janvier 2010.
- ^{xxii} Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Rwanda. 1996. [Report on the situation of human rights in Rwanda](#) : 7. (E/CN.4/1996/68). Nations Unies, New York.
- ^{xxiii} Basé sur un échantillon représentatif de 991 femmes chefs de familles déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Physicians for Human Rights. 2002. *War-Related Sexual Violence in Sierra Leone: A Population-Based Assessment*: 3. PHR, Boston, cité dans OCHA. 2008. *Sexual and Gender-Based Violence in Conflict: A Framework for Prevention and Response*. OCHA, New York. <http://ochaonline.un.org/News/InFocus/SexualandGenderBasedViolence/AFrameworkforPreventionandResponse/tabid/4751/language/en-US/Default.aspx>.
- ^{xxiv} UNICEF République démocratique du Congo, cité dans Conseil de sécurité. 2009. [Report of the Secretary-General pursuant to Security Council resolution 1820](#) : 5. S/2009/362. Nations Unies, New York.
- ^{xxv} D'après une étude multi-sites réalisée au niveau de la population de sept zones géographiques indiennes différentes ; un maximum de 7 journées de travail perdues ont été signalées. ICRW (Centre international de recherche sur la femme). 2000. [Domestic Violence in India: A Summary Report for a Multi-Site Household Survey](#). N° 3 : 18. ICRW, Washington D.C., cité dans : FNUAP. L'état de la population mondiale 2005 : 65. FNUAP, New York.
- ^{xxvi} Basé sur un échantillon représentatif du niveau national. ICRW. 2009. *Intimate Partner Violence—High Costs to Households and Communities* : 11. ICRW, Washington, D.C.
- ^{xxvii} Ce chiffre inclut les coûts directs de santé et les pertes de productivité indirectes dus à la violence par le partenaire intime et il est basé sur des estimations annuelles de 1995. National Center for Injury Prevention and Control. 2003. *Costs of Intimate Partner Violence Against Women in the United States* : 2. Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta BA, cité dans Assemblée générale. 2006. *Étude approfondie sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes : Rapport du Secrétaire général* : 137. A/61/122/Add.1. Nations Unies, New York.

^{xxviii} Ce chiffre inclut les coûts médicaux, dentaires et sociaux directs, les coûts liés à la prévention et les pertes de productivité indirectes et il est basé sur des estimations annuelles de 1993. Montant calculé en dollars américains à partir du chiffre de 1,5 milliard de dollars canadiens à un taux de 1,2901, taux de change de la base de données statistiques de l'ONU pour les comptes nationaux en 1993. Day, T. 1995. *The Health Related Costs of Violence Against Women: The Tip of the Iceberg* : 18. Commandité par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, le Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, University of Western Ontario, cité dans Day, et. al. 2005. *The Economic Costs of Violence Against Women: An Evaluation of the Literature* : 61 (note d'experts compilée en préparation de l'Étude approfondie sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes - Secrétaire général). University of Western Ontario, Ontario.

^{xxix} Donnée calculée à la fois sur la violence par le partenaire intime et par des tiers, basée sur des taux estimés de prévalence pour 2007-2008 et incluant les coûts publics et personnels directs et indirects liés à la souffrance, à la santé, aux frais juridiques et aux coûts sur l'emploi, entre autres. Montant calculé en dollars américains à partir du chiffre de 13,6 milliards de dollars australiens (taux de 2007-2008) basé sur le taux de change de 1,1951 de la base de données statistiques de l'ONU pour les comptes nationaux pour 2007. National Council to Reduce Violence against Women and their Children. 2009. *The Cost of Violence against Women and their Children* : 4. Commonwealth d'Australie, Canberra.

^{xxx} Ce chiffre représente les pertes directes de productivité, ainsi que les dépenses relatives aux réponses publiques multisectorielles contre la violence envers les femmes. Montant calculé en dollars américains à partir du chiffre de 297 millions de dollars fidjiens à un taux de 2,1869, taux de change de la base de données statistiques de l'ONU pour les comptes nationaux pour 2002. Basé sur une présentation de Savenaca Narube, gouverneur de la Fiji Reserve Bank, lors du lancement des 16 jours d'activisme contre la violence sexiste menés par le Groupe de travail sur la violence contre les femmes de 2002, cité dans Rao, S. 2003. « Violence against Women (VAW) is a barrier to Empowerment ». Document présenté lors de l'atelier régional de l'UNIFEM sur le renforcement des partenariats visant à éliminer la violence à l'égard des femmes : 3. 17-19 février 2003, Forum Secretariat, Suva.

^{xxxi} Chiffre incluant les coûts directs et indirects incombant à l'État, à l'employeur et à la personne du fait de la violence, calculé en dollars américains à partir de la somme de 22,869 milliards de livres sterling et basé sur le taux de 0,6947 (taux de change de la base de données statistiques de l'ONU pour les comptes nationaux pour 2001). Walby, S. 2004. *The Costs of Domestic Violence, Women and Equality Unit* : 12. University of Leeds, Leeds.

^{xxxii} Ellsberg, M.C., et al. 2000. « Candies in Hell: Women's Experience of Violence in Nicaragua ». *Social Science and Medicine*, 51 : 1595-1610 ; McCloskey, L.A. et al. 1995. « The Effects of Systemic Family Violence on Children's Mental Health ». *Child Development*, 66 : 1239-1261 ; Edleson, J.L. 1999. « Children's Witnessing of Adult Domestic Violence ». *Journal of Interpersonal Violence*. 14 : 839-870 ; 146 et Jouriles, E.N. et al. 1989. « Interspousal Aggression, Marital Discord, and Child Problems ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 57 : 453-455, cité dans OMS. 2002. *Rapport mondial sur la violence et la santé* : 103. OMS, Genève.

^{xxxiii} Basé sur une étude unique. Larrain, S., J. Vega et I. Delgado. 1997. *Relaciones familiares y maltrato infantil*. UNICEF, Santiago, cité dans FNUAP. 2005. *L'état de la population mondiale* : 68. FNUAP, New York.

^{xxxiv} Heise, L. 1998. « Violence Against Women: An Integrated, ecological Framework ». *Violence against Women* 4 (3) : 262-290. Sage Publications, cité dans Johnson, H., N. Ollus et S. Nevala. 2008 : 119 ; et Osofsky, J. 1999. « The Impact of Violence on Children, The future of children ». *Domestic Violence and Children*, vol. 9, n° 3 : 33-49, et Margolin, G. et Gordis, E. B. 2000. « The effects of family and community violence on children », *Annual Review of Psychology*, vol. 51 : 445-479, cité dans Assemblée générale. 2006b.

^{xxxv} Basé sur des études représentatives du niveau national. Johnson, Holly, N. Ollus et S. Nevala. 2008 : 121.

^{xxxvi} Basé sur un échantillon d'élèves du primaire représentatif du niveau national. Save the Children Denmark, ministère de l'Éducation et ministère de la Condition féminine. 2008. [A study on violence against girls in primary schools and its impacts on girls' education in Ethiopia](#) : 32. UNGEI, New York.

^{xxxvii} Basé sur un échantillon de 600 adolescents et adolescentes âgés de 14 à 17 ans, scolarisés dans des écoles publiques et privées en zone urbaine et en zone rurale. Cordero Velasquez, T. et G. M Vargas, « Me too ... Sexual Harassment and Abuse in Ecuadorian Schools » : 34-35. CONAMU, Atelier de communication des femmes, Quito, cité dans Plan. 2008. *Learn Without Fear: The Global Campaign to End Violence in Schools* : 23 Plan, Woking.

^{xxxviii} Le chiffre réel est de 32,8 % basé sur un échantillon représentatif du niveau national. Département de la santé. 1999. *South Africa Demographic and Health Survey* : 99. Medical Research Service and Measure DHS, Pretoria, cité dans Jewkes, R. et N. Abrahams. 2002. « The epidemiology of rape and sexual coercion in South Africa: an overview ». *Social Science & Medicine*, 55 : 1237 et Amnesty International. 2008. *Safe Schools : Every Girl's Right* : 31. Amnesty International, Londres.

^{xxxix} Les absences scolaires étaient temporaires ou permanentes. Jewkes, R. et al. 2001. « Relationship Dynamics and Teenage Pregnancy in South Africa ». *Social Science and Medicine*, 52 : 733-744 ; Wingood G.M. et al. 2001. « Dating Violence and the Sexual Health of Black Adolescent Females ». *Pediatrics*, 107(5) : art. n° e72 ; Garcia-Moreno, C. et C.H. Watts. 2000. « Violence Against Women: its Importance for HIV/AIDS Prevention ». *AIDS*, 14 (suppl. 3) : S253 - S265, et Human Rights Watch. 2001. *Scared at School: Sexual Violence against Girls in South African Schools*. Human Rights Watch, New York, cité dans Pinheiro, Paulo Sérgio. 2006. *Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants*. 130. Nations Unies, New York.

- ^{xi} Heise, L, M. Ellsberg et M. Gottemoeller. 1999. « Ending Violence against Women ». *Population Reports. Série L. N° 11* : 17. Population Information Program, School of Public Health auprès de Johns Hopkins University, Baltimore, et OMS. 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 66. OMS, Genève.
- ^{xii} Basé sur les résultats de 20 sites sur 21 figurant dans deux études majeures sur la violence à l'égard des femmes. OMS. 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 64. OMS, Genève ; et Kishor, Sunita et K. Johnson. 2004. *Profiling Domestic Violence – A Multi-Country Study. (Demographic and Health Surveys-DHS)* : 86. ORC Macro, Calverton, Maryland.
- ^{xliii} Basé sur des statistiques menées sur la population de 14 sites. 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 66. OMS, Genève.
- ^{xliiii} D'après une étude menée par Maine, Deborah. 1991. *Safe Motherhood Programs : Options and Issues*. Center for Population and Family Health, Columbia University, New York, et Daulaire, N, et.al. 2002. *Promises to Keep: the Toll of Unintended Pregnancies on Women's Lives in the Developing World*. Global Health Council, Washington, D.C., et Projet Objectifs du millénaire des Nations Unies. 2005. [Who's Got the Power: Transforming Health Systems for Women and Children](#) : 72. Task Force on Child Health and Maternal Health. Earthscan, Londres et Sterling, Virginia, cité dans FNUAP. 2005. *L'état de la population mondiale – La promesse d'égalité : Égalité des sexes, santé en matière de procréation et objectifs du Millénaire pour le développement* : 3. FNUAP, New York.
- ^{xliiv} D'après les résultats émanant de 18 pays, adapté de l'OMS. 2005. *Étude multipays sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes de l'OMS* : 66, OMS, Genève, et Kishor, Sunita et Johnson. 2004 : 77.
- ^{xliv} Chiffre calculé sur la période 2000-2015 pour les régions moins développées (plutôt que les régions les moins avancées) et basé sur l'hypothèse que la croissance économique découlant d'un déclin de la fécondité a le même impact sur la réduction de la pauvreté que la croissance politiquement induite, avec un impact égal sur la pauvreté quelle que soit la région concernée. Mason, A. et S. H. Lee. 2004. « The Demographic Dividend and Poverty Reduction ». Communication préparée pour le Séminaire sur la pertinence des aspects démographiques en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : XX2. 17-19 novembre 2004. Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, cité dans FNUAP. 2005. *L'état de la population mondiale* : 13. FNUAP, New York.
- ^{xlvi} D'après World's Women 1990, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, cité dans M. Black. 2001. « Early Marriage: Child Spouses ». *Innocenti Digest Vol. 7*, Florence : 11 et Pinheiro, P. S. et J. Ward. 2008. *From Invisible to Indivisible: Promoting and Protecting the Right of the Girl Child to be Free from Violence* : 29 Nations Unies, New York.
- ^{xlvii} Groupe d'études de l'OMS sur les mutilations génitales féminines et le devenir obstétrical. 2006. « Mutilations génitales féminines et devenir obstétrical : étude prospective concertée dans six pays africains de l'OMS ». *The Lancet*, vol. 367 : 9525, 1841 ; OMS. 2001. [Management of Pregnancy, Childbirth and the Postpartum Period in the Presence of Female Genital Mutilation. Report of a WHO Technical Consultation](#) : 10. OMS, Genève ; et OMS. Mai 2008. *Mutilations génitales féminines – Fiche informative n° 241*. OMS, Genève.
- ^{xlviii} D'après des données non publiées de l'UNAIDS et l'OMS datant de 2008, estimé à 61,8 %, cité dans UNICEF, UNAIDS, OMS et FNUAP. 2008. *Enfants et SIDA : troisième bilan de la situation* : 16. UNICEF, New York ; et UNICEF. 2009. [HIV Prevention with Young People: The Key to Tackling the Epidemic](#) : 3. UNICEF, New York.
- ^{xlix} UNAIDS. 1999. AIDS - 5 years since ICPD: Emerging issues and challenges for Women, Young People & Infants : 11. UNAIDS, Genève, cité dans Ferdinand, D.L. 2009. *A Manual for Integrating the Programmes and Services of HIV and Violence Against Women* : 14. Development Connections et FNUAP, New York.
- ^l D'après une étude représentative du niveau national. Sareen, J, J. Pagura et B. Grant. 2009. « Is Intimate Partner Violence Associated with HIV Infection among Women in the United States? » *General Hospital Psychiatry* 31(3) : 277. Manitoba.
- ^{li} D'après des enquêtes menées sur des échantillons de population comprenant entre 245 et 1 366 personnes. Dunkle, K.L., et. al. 2004. « Gender-based Violence, Relationship Power, and Risk of HIV Infection in Women Attending Antenatal Clinics in South Africa ». *The Lancet*, 363 : 9419, 1418 ; Maman S., et. al. 2002. « HIV-Positive Women Report More Lifetime Partner Violence: Findings from a Voluntary Counseling and Testing Clinic in Dar Es Salaam, Tanzania ». *American Journal of Public Health*, 92 (8) : 1333, andvan der Straten, A., et.al. 1998. « Sexual Coercion, Physical Violence, and HIV Infection among Women in Steady Relationships in Kigali, Rwanda ». *AIDS Behavior*, 2 : 61-73.
- ^{lii} D'après des études menées dans 17 pays d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne, avec des effectifs d'échantillons et des méthodologies diverses. Medley, A., et al. 2004. « Rates, Barriers and Outcomes of HIV Sero-Disclosure Among Women in Developing Countries: Implications for Prevention of Mother-to-Child Transmission Programmes ». *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, 82(4) : 302, cité dans amfAR. Juin 2005. *Gender-Based Violence and HIV Among Women: Assessing the Evidence – Note d'information n° 3* : 1.
- ^{liiii} Projet objectifs du Millénaire des Nations Unies. 2005. *A Home in the City. Task Force on Improving the Lives of Slum Dwellers* : 60. Earthscan, Londres et Sterling, Virginia.

^{liv} Vanderschueren, F. 2000. « The Prevention of Urban Crime. » Document présenté lors du sommet Africities 2000. Windhoek, Namibie, *cité dans* ONU-HABITAT. 2006. *State of the World's Cities 2006/2007* : 144. ONU-HABITAT, Nairobi.

^{lv} D'après une étude nationale menée par la fondation Perseu Abramo en 2001. Conseil économique et social. 2008. *Application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* : 32 E/C.12/BRA/2. Nations Unies, New York, *cité dans* Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur Argentina (CISCSA). 2005. *Tools for the Promotion of Safe Cities from the Gender Perspective* : 12. Cordoue.